

**PROCES-VERBAL**  
**Conseil d'établissement 2023-2024**  
**Le mardi 7 novembre 2023**  
**à 18 h 15**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2023
5. Nomination des membres de la communauté – nomination
6. Approbation : "Dose de Bonheur", fournisseur d'activités parascolaires
7. Adoption du bilan final de l'établissement 2022-2023
8. Informations sur les besoins de l'établissement en services offerts
9. Approbation : Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2023-2024
  
10. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
11. Sous-comités
12. Rapports et informations
  - 12.1. Direction
  - 12.2. Enseignants
  - 12.3. Service de garde
  - 12.4. Comité de parents du CSSMB
  - 12.5. Fondation Saint-Clément
  - 12.6. OPP
13. Suivi au procès-verbal
14. Correspondance reçue
15. Questions diverses
16. Levée de la séance

*Heure de levée prévue : 20h30*

Prochaine rencontre : le mardi 12 décembre 2023 à 18h15.

## 1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent(e)	Absent (e)	Excusé (e)
Membres parents	Etienne Chabot	X		
	Geneviève Bastien	X		
	Violaine Marcoux			X
	Brenda Paquet	X		
	Mathieu Rinaldi	X		
Membre parent substitut	Jasmine Kouz	X		
Directrice	Marie-Eve Lamothe	X		
Directrice adjointe	Lauriane El Boustany	X		
Membres enseignants	Marie-Eve Prud'homme	X		
	Christine d'Amour	X		
	Julia Shantz	X		
	Guillaume St-Jean	X		
	Geneviève Gauthier	X		
Membres communauté				
Membre du public				

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h19 après vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

## **2. Questions du public**

Il n'y a aucune question du public.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été envoyé préalablement par courriel aux membres.

L'ordre du jour est proposé par Mme Geneviève Bastien et secondé par M. Étienne Chabot.

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2023**

Les propositions de PV ont été envoyés préalablement par courriel aux membres.

Procès-verbal du CÉ du 8 juin 2023 :

Des modifications ont été proposées par Mme Julia Shantz. Sujet à ces modifications, l'adoption du PV est proposée par Mme Marie-Ève Prud'homme et secondé par Mme Geneviève Gauthier.

## **5. Nomination des membres de la communauté – nomination**

Aucune mise en candidature. Une relance sera faite auprès de candidats potentiels.

## **6. Approbation : “Dose de Bonheur”, fournisseur d'activités parascolaires**

On mentionne que le Secrétariat général du CSSMB a préparé un guide pour les entraîneurs (sportifs et autres) avec un exemple de contrat de service pour les activités parascolaires dans une volonté d'encadrement. De plus, on mentionne que le CSSMB travaille sur un guide pour encadrer les activités parascolaires offertes aux élèves du CSSMB.

On rappelle que l'an dernier, l'équipe de l'ESCO a réitéré l'importance du français dans les activités parascolaires auprès de la dirigeante de Dose de bonheur, message qui a été transmis aux animateurs et sous-traitants.

Le service est apprécié par l'équipe école et par les parents, alors que la logistique est particulièrement bien organisée.

On mentionne que Mme Marie-France Rochefort de l'équipe du service de garde supervise l'ensemble des opérations et que l'équipe TES s'implique également lorsque requis.

Mme Gauthier confirme que le service est satisfaisant pour l'équipe de service de garde.

Il est proposé par Mme Jasmine Kouz et secondé par Mme Marie-Ève Prud'homme de reconduire le contrat avec Dose de bonheur pour l'année scolaire 2023-2024.

## 7. Adoption du bilan final de l'établissement 2022-2023

La proposition de bilan final a été envoyée préalablement par courriel aux membres.

La direction générale mentionne que de l'impact de l'absentéisme de -31 000\$ sur le Fonds 4 est hors du contrôle de l'équipe de l'ESCO alors qu'il représente l'impact de l'absentéisme global du personnel du CSSMB et est imputé par ce dernier.

On note que les mesures ministérielles pour l'année scolaire 2023-2024 seront présentées au CÉ du mois de décembre.

On mentionne qu'il y a eu plusieurs coupures dans le budget au cours des dernières années, entre autre le poste "Bien être" qui avait été créé lors de la pandémie.

On note également une nouvelle mesure de 300\$ par classe pour l'achat de livres. Ces fonds doivent être utilisés spécifiquement pour cette initiative.

Tout compte fait, le bilan semble satisfaisant.

Proposé par Mme Christine D'Amour et secondé par M. Étienne Chabot

**Résolution # 20231107-01**

## 8. Informations sur les besoins de l'établissement en services offerts

La liste des services aux élèves pour l'année scolaire 2023-2024 a été envoyée préalablement par courriel aux membres.

Mme D'Amour propose d'ajouter le service de soutien linguistique au document. En effet 2 jours par semaine de soutien linguistique est offert aux élèves en classe régulière qui manifestent des difficultés en français. Au préscolaire, certains élèves intègrent une classe régulière, car il n'y a pas de place dans en classe d'accueil. On note également qu'il n'y a pas de soutien linguistique en maternelle cette année alors que le service a été réduit de 3 jours l'an dernier à 2 jours par semaine cette année, faute de budget.

Le choix de passer de 3 à 2 jours est fait par l'école alors qu'un choix doit être fait globalement entre tous les services. La direction vérifiera s'il serait possible d'utiliser les fonds de psychoéducation (départ en congé de maternité) pour du soutien linguistique à partir de janvier 2024.

On explique les principes derrière la composition des classes régulières et d'accueil.

On note également que l'ESCE a également maintenant des classes d'accueil ce qui vient enlever une certaine pression sur l'ESCO et permet de minimiser les changements d'école des élèves sur le territoire de l'ESCE.

## 9. Approbation : Enseignement des programmes des cours d'éducation à la sexualité 2023-2024

Le programme proposé par le Ministère de l'Éducation a été envoyé préalablement par

courriel aux membres.

Les parents peuvent consulter l'information en lien sur le programme sur le site du ministère.

Le CÉ voit d'un bon œil l'enseignement de l'éducation à la sexualité alors qu'on mentionne qu'il a été démontré que la connaissance du sujet de l'éducation à la sexualité réduit le risque d'agression sexuelle.

L'approbation du programme est proposée par Mme Jasmine Kouz et secondé par Mme Marie-Ève Prud'homme.

## 10. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Annuellement, une consultation auprès des élèves des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année a lieu (un(e) élève par classe). Les élèves sont sélectionnés par les enseignants pour répondre à des questions en lien avec des thèmes identifiés par le Comité.

La rencontre avec les élèves a habituellement lieu au retour de la relâche.

À titre de rappel, les thèmes pour l'année 2022-2023 étaient (1) La place du français à l'ESCO, (2) suggestions de dépenses à faire (3) Motivation à l'école et (4) L'importance de l'éducation physique.

L'intention cette année sera d'aligner les thèmes de la consultation avec le projet éducatif, particulièrement la place du français.

Mme Genevieve Bastien se propose pour coordonner les activités du comité.

## 11. Sous-comités

### • Comité Traiteur :

Le comité est composé cette année de Mme Geneviève Gauthier, Mme Marie-France Rochefort (parent) et Mme Lauriane El Boustany.

Mme Gauthier fournit quelques statistiques qu'elle a obtenues auprès du traiteur :

- Sur 550 enfants, 335 sont inscrits au service dont 243 régulièrement.
- En moyenne les élèves utilisent le service pour 3 repas par semaine, soit 5249 repas depuis le début de l'année en date du rapport.
- En moyenne les parents paient 4.87\$ par repas vs. le montant suggéré de 6\$. On rappelle que le parent a le choix d'offrir le montant de son choix pour le repas, selon sa capacité à payer. À noter que le montant payé par repas par les parents a légèrement baissé par rapport à l'an dernier.

La gestion des listes (choix de repas par élève) demeure difficile et le comité travaillera avec le traiteur pour améliorer le tout. Cette gestion des choix causait un certain délai / des files d'attente particulièrement pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années, vu que leur repas est servi après la récréation et que tous arrivent en même temps. Ceci s'est toutefois amélioré depuis quelques semaines.

### • Comité Sécurité :

Le comité est composé de M. Michel Maccabée (parent) et Mme Marie-Ève Lamothe. La première rencontre aura lieu prochainement et Mme Geneviève Bastien y participera afin d'assurer la continuité avec l'an dernier.

## 12. Rapports et informations

### 12.1 Direction

- **Renouvellement des conventions collectives :**

Le Front Commun qui inclut des postes non-enseignants a tenu une demi-journée de grève le 6 novembre. Les classes ne débutant qu'à la mi-journée, 22% des élèves étaient absents.

Trois autres jours de grèves sont annoncés par le Front Commun les 21-22-23 novembre.

Les enseignants quant à eux sont représentés par la FAE qui a annoncé une grève illimitée à partir du 23 novembre.

Au moment de la réunion, nous avons peu de détail et nous ne savons pas si le service de garde sera ouvert durant la grève. L'école ou le CSSMB gardera les parents informés.

- **Halloween**

Les initiatives autour de cette fête ont été très appréciées par les élèves et l'équipe école.

Une compétition de citrouille très mobilisante et créative a eu lieu alors que toutes les classes y ont participé. Des parents bénévoles ont offert de leur temps afin de jouer le rôle de sorcières pour la journée.

Une distribution de bonbons a eu lieu et un village de maison hantées a été érigé.

Les élèves apprécient les efforts de décorations de leurs groupes, ceci apporte un sentiment d'appartenance au groupe.

La planification des activités de Noël est maintenant commencée.

- **Grève chez le transporteur Transco (autobus scolaires)**

Arrêt du service depuis le 31 octobre, aucune nouvelle récente du transporteur.

## 2. Enseignants

Le programme ESTIME (programmation) est commencé au préscolaire et primaire. Celui-ci est animé par des étudiants universitaires alors que les enseignants supportent les animateurs en classe dans le cadre du programme.

Les festivités autour de l'Halloween fût un beau succès alors que les parents ont contribué aux activités.

On a tenu la matinée « parent / enfant » pour les parents qui ont de la difficulté avec le

français. Cette activité offre l'opportunité aux parents de lire aux enfants dans leur langues maternelles dans le but de promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de l'ESCO.

La chorale, organisée par Mme Julia Shantz, a débuté ses pratiques dans le but de présenter un spectacle à Noël. Des élèves de 3e et 4e année y participent. Les parents des choristes seront invités à une représentation. Ceci s'inscrit dans les grandes visées du projet éducatif, c'est-à-dire de valoriser la langue française à l'école et auprès des familles.

L'équipe des TES a complété l'atelier pour la 3e année ayant comme thème « Accepter le refus », alors que les ateliers « Les différences » pour le préscolaire et « Affirmation de soi » pour la 4e année débiteront prochainement.

Le tournoi de soccer de l'école (chaque classe est représentée par une équipe) débutera également sous peu

La 4e année aura la chance de participer à un tournoi de Tchouk Ball organisé par Mme Annick alors que M. Samuel vise prochainement offrir l'opportunité de courir le matin avant les classes aux élèves intéressés.

### **3. Service de garde**

Mme Geneviève Gauthier réitère le succès des activités à l'Halloween.

Les prochaines journées pédagogiques sont les 17 novembre, 1er décembre et 8 janvier, toutes sujets à la potentielle grève en lien avec le renouvellement des différentes conventions collectives.

La collaboration avec la communauté se poursuit cette année en fabriquant des centres de table de Noël pour le Centre Vigie à Ville Mont-Royal (RPA)

On note que le service de garde, lors de journées de grèves, ne sera pas facturé aux parents.

L'équipe du SDG a rencontré le traiteur La Cantine pour tous – voir point 11. Sous-comités ci-haut.

Finalement, on note que plus d'élèves utilisent le service de garde depuis le début de la grève des chauffeurs d'autobus du transporteur Transco (environ 50 élèves utilisent le service d'autobus). Ceci a comme conséquence qu'il est plus difficile pour l'équipe du SDG d'offrir de l'aide aux devoirs aux élèves qui y sont inscrits.

### **4. Comité de parents du CSSMB**

La première rencontre du Comité de parents du CSSMB a eu lieu le 18 octobre 2023 alors que la prochaine aura lieu le 15 novembre 2023.

M. Étienne Chabot, délégué de l'ESCO au CP, rappelle que le CP est composé d'un représentant par école du CSSMB (environ 90). Annuellement, des élections ont lieu afin d'élire les postes de l'exécutif du CP du CSSMB. M. Chabot a été élu comme Secrétaire pour l'année 2023-2024.

Lors de la dernière rencontre du CP, M. Paul St-Onge, DG par intérim, a répondu aux questions du publiques alors que M. Chabot soulève certains faits saillants :

- CSSMB imposera la politique du ministère de l'éducation quant à l'utilisation des téléphones cellulaires alors que c'est la responsabilité des écoles de la mettre en place suivant les directives du ministère.  
 Mme Lamothe mentionne que les montres intelligentes sont également un enjeu alors que celles-ci permettent l'enregistrement et la prise de photos. La direction a l'intention d'inclure une directive dans le code de vie de l'ESCO pour interdire l'utilisation des montres intelligentes en classe alors qu'elles n'ont aucune valeur pédagogique. Elle mentionne toutefois que certains parents utilisent ces appareils pour le repérage de leurs enfants donc les montres pourraient être tolérées dans les casiers ou les sacs d'école.
- La formation du personnel en lien avec une situation de Code Argent (tireur actif) est obligatoire, mais il n'y a aucune obligation de pratique avec les élèves. Le CSSMB propose que chaque école et le SPVM déterminent conjointement si une pratique est pertinente selon leur situation, toutefois celle-ci n'est habituellement pas recommandée pour le bien-être psychologique des élèves.
- Par le passé, on imposait une interdiction de noix et d'arachides, mais cette interdiction a été retirée. Les écoles peuvent décider d'accepter de tels aliments, et peuvent être accompagnées par le CSSMB si elles le souhaitent.  
 Une discussion s'en suit sur les avantages et inconvénients d'interdire ou pas. Il est proposé de s'informer de l'expérience de L'ESCE alors que l'école sœur de L'ESCO a récemment permis aux élèves d'apporter des noix et des arachides à l'école.
- Le sous-comité du CP pour le plomb dans l'eau a remis 10 recommandations au CSSMB. Le CSSMB fournira une réponse aux recommandations par la suite.
- Une précision quant au Transport en autobus a été transmis : les élèves en situation de « choix d'école » ne sont pas éligibles au transport par autobus même s'ils sont situés à plus de 2,6 km de l'école. Des exceptions sont possibles pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

## 5. Fondation Saint-Clément

Aucun membre de la fondation n'est présent.

Mme Lamothe mentionne que la demande de remboursement pour le 1er bloc du programme ESTIME a été envoyée à la fondation alors que ce programme est offert par la fondation.

Il est prévu que les états financiers de la fondation soient présentés à la réunion du CÉ de janvier.

## 6. OPP

Aucun membre de l'OPP n'est présent.

On note que la soirée cinéma du 24 novembre organisée par l'OPP sera probablement annulée vu la grève potentielle du personnel enseignant.



Une collecte de vêtement d'hiver pour familles défavorisées aura lieu cette année alors que nous avons été sollicités par l'École Katimavik. Cette initiative est inscrite à l'infolettre L'Écho de l'ESCO.

### **13. Suivi au procès-verbal**

Mme Julia Shantz fait un suivi en lien avec la Consultation des élèves tenue en 2022-2023. Le CÉ avait retenu une recommandation des élèves qui était de retirer le filet « artisanal » de volley-ball composé d'une corde, pour se procurer un vrai filet. Après vérification auprès de l'enseignante concernée, cette corde est utilisée, car elle permet à plus d'élèves de participer alors que le filet de volley-ball est plus court. Le CÉ propose donc de retenir une autre recommandation des élèves, soit celle du banc de l'amitié.

### **14. Correspondance reçue**

Aucune correspondance reçue.

### **15. Questions diverses**

Aucune question

### **16. Levée de la séance**

Levée de la séance à 20:30, proposée par M. Étienne Chabot et secondée par Mme Christine d'Amour.